



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la lig. Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. M.M. Lafite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris d'accepter les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS. Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with multiple columns: DE CAHORS A LIBOS, DE LIBOS A CAHORS, Prix des places, DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA, DE CAHORS A PARIS. Includes departure times and prices for various routes.

Cahors, le 31 Janvier 1871

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Bordeaux, le 29 janvier 1871, à 12 h. 30 du soir.

Intérieur à Préfets. La délégation du Gouvernement établie à Bordeaux, qui n'avait jusqu'ici, sur les négociations entamées à Versailles que des renseignements fournis par la presse étrangère, a reçu cette nuit le télégramme suivant qu'elle porte à la connaissance du pays dans sa teneur intégrale.

Dépêche télégraphique. Versailles, le 28 janvier 1871, 11 h. 15 du soir.

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, a fait passer ce matin à M. Jules Favre, à Versailles, une dépêche pour lui demander de sortir du silence, gardé par le Gouvernement de Paris, et de faire connaître le nom du membre du Gouvernement, dont l'arrivée était annoncée, ainsi que les motifs qui peuvent expliquer son retard.

Il a réclamé en même temps des détails précis sur la situation générale et sur le sort de Paris.

Bordeaux, le 30 janvier 1871, à 1 h. 40 du soir.

Extrême urgence: Intérieur à Préfets.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Guerre a fait passer ce matin à M. Jules Favre, à Versailles, une dépêche pour lui demander de sortir du silence, gardé par le Gouvernement de Paris, et de faire connaître le nom du membre du Gouvernement, dont l'arrivée était annoncée, ainsi que les motifs qui peuvent expliquer son retard.

Il a réclamé en même temps des détails précis sur la situation générale et sur le sort de Paris.

Bordeaux, le 30 janvier 1871, à 11 h. 50 m. du soir.

Intérieur à Préfets.

Depuis la dépêche qui vous a été envoyée dans l'après-midi, et par laquelle on demandait à Versailles des renseignements prompts et précis sur la nature, l'étendue et la portée des arrangements conclus, aucune nouvelle officielle n'a été reçue. On ne sait rien de plus que ce matin. Toutefois, les avis de l'étranger portent qu'à Versailles on n'a rien engagé sur le fond même de la paix; l'occupation des forts de Paris par les Prussiens semble indiquer que la capitale a été rendue, en tant que place forte. L'armée et la

garde mobile devront déposer leurs armes; la garde nationale sédentaire conservée les siennes. La convention qui est intervenue porte exclusivement sur l'armistice, qui semble avoir surtout pour objet la formation et la convocation d'une Assemblée.

Ce membre du Gouvernement, qui est attendu, arrivera sans doute demain matin 31 janvier. Le ministère s'est fixé un délai qui expiré demain à 3 heures. Vous recevrez alors une proclamation aux citoyens, avec l'ensemble des décrets et des mesures, qui doivent parer aux nécessités de la situation actuelle.

Donc patience, fermeté, courage, union et discipline.

Vive la République!

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Dans sa séance du 30 janvier, le conseil municipal de Bordeaux a adopté, à l'unanimité, la délibération suivante, qui a été immédiatement transmise au Gouvernement:

En présence des événements qui se produisent, le Conseil municipal de Bordeaux proteste contre toute condition de paix, qui ne sauvegarderait pas complètement l'honneur national. Il adjure la Délégation de Bordeaux de rester à son poste et de continuer avec la plus grande énergie la guerre à outrance.

Vive la République!

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Le ministre de l'Intérieur au préfet des Bouches-du-Rhône.

Bordeaux, 29 Janvier, 11 h. 30.

« Je ne puis rien vous dire de plus que ce que j'ai dit hier. La nouvelle du Journal de Genève a été mise en circulation par la correspondance du Times à Versailles, ce qui la rend suspecte. Je n'ai aucune confirmation officielle ni officieuse. Si vous voulez mon opinion, je doute si fort que je n'y crois pas. Maintenant un ballon, parti cette nuit de Paris, vient d'être signalé à Rochefort, pourvu qu'il ne tombe pas en mer, nous aurons des nouvelles et vous serez averti le premier.

Signé: GAMBETTA.

Bordeaux, 29 janvier.

La fatale nouvelle à laquelle hier nous nous refusions à croire est malheureusement confirmée par une dépêche officielle de Jules Favre, parvenue cette nuit à Bordeaux. Paris a capitulé!... Et la capitulation implique des conditions de paix.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, en attendant les documents officiels, les termes de la capitulation seraient:

1^o Cession de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne;

2^o Paiement d'une indemnité de guerre de plusieurs milliards;

3^o Occupation de la Champagne par les troupes allemandes, jusqu'au paiement de l'indemnité de guerre;

4^o L'armée de Paris, y compris les mobiles, prisonnière de guerre;

5^o Le maintien de l'ordre de Paris, confié à la garde nationale;

6^o Convocation d'une assemblée ayant pour mandat exclusif, de délibérer sur les conditions de la paix. La réunion de

cette assemblée serait fixée au 15 février.

Telles seraient, d'après les informations des journaux étrangers, les conditions de la capitulation.

Nous les donnons ici avec une réserve d'autant plus expresse, que ces conditions ne sont nullement mentionnées dans la dépêche de M. Jules Favre que nous reproduisons plus loin.

Nous devons constater que l'arrivée de cette nouvelle a produit à Bordeaux l'émotion la plus profonde. On parle de démonstrations faites par la garde nationale. En outre, à l'heure même où nous écrivons, une réunion publique tenue au Grand-Théâtre, s'occupe de ce sujet douloureux.

Quant à nous, nous n'avons pas le courage de nous livrer à des commentaires.

Les grandes douleurs sont muettes!

(Havas-Bullier).

La Correspondance Havas contient, Dernière heure, ces lignes suivantes:

Bordeaux, Dimanche soir.

4 heures 20: La réunion tenue au Grand-Théâtre se termine à l'instant. L'assemblée a protesté unanimement contre l'armistice et a voté une résolution demandant:

1^o Le maintien du pouvoir entre les mains de Gambetta.

2^o La guerre à outrance.

3^o L'appel immédiat à Bordeaux d'un comité de salut public, dont les membres seraient choisis par les villes les plus importantes de France.

A l'heure où nous mettons sous presse, une manifestation se prépare en l'honneur de Gambetta.

Berlin, 28 janvier.

Depuis le 27, à midi, le bombardement de Paris a cessé.

La Gazette de la Croix, publie une correspondance de Versailles du 24, confirmant le fait que le 23, à cinq heures après-midi, M. Jules Favre est arrivé à Versailles.

M. Jules Favre, est un long entretien avec M. de Bismark; il assistait à dîner et il est allé loger au boulevard du Roi.

M. de Bismark était encore auprès du roi de Prusse, en délibération à onze heures du soir.

Londres, 24 janvier.

L'insuccès de Bourbaki, ajouté aux résultats des opérations engagées devant Paris, fortifie au quartier-général l'espérance que Paris se rendra dans huit jours.

D'après des dépêches de Bruxelles, les habitants des quartiers bombardés ont demandé à M. Jules Favre de porter leurs réclamations au sein de la conférence; le ministre a répondu qu'il ne pouvait accéder à cette demande, mais qu'il espérait que bientôt la situation de Paris lui permettrait d'aller représenter la France au dehors.

Une dépêche de Saarbruck du 20, au soir signale des informations de bonne source, d'après lesquelles le 2e corps allemand commandé par Franzecki, aurait quitté Versailles pour se diriger sur Dijon, afin d'envelopper l'armée de Bourbaki et de la pousser vers la Suisse.

Discours de M. Gambetta à Lille

Mes chers concitoyens,

Je puis vous appeler ainsi car, en venant au milieu de vous, je me suis toujours considéré comme un compatriote ayant droit de bourgeoisie chez vous, qui me faites ici, par votre accueil, une seconde patrie.

Ces souvenirs que je trouve en entrant dans vos murs me rappellent combien votre cité a compté de généreux défenseurs de la liberté. Aussi n'y suis-je pas entré sans émotion, émotion d'autant plus poignante que je savais que plusieurs enfants de Lille avaient cruellement souffert en faisant bravement leur devoir.

Mais cette émotion qui nous étreint du spectacle de la guerre, des maux qu'elle entraîne ne doit pas passer du domaine du cœur et du sentiment dans celui de la volonté.

La guerre est horrible, et tous doivent la maudire, mais elle est dans la nécessité de la situation.

Nos adversaires sentent bien que si la République, qui a recueilli le funeste héritage délaissé par l'Empire, parvient à triompher des difficultés qu'elle a dû subir, elle défiera toutes leurs calomnies et toutes leurs machinations. Ils ont compris qu'il fallait l'attaquer par la base et l'énerver dans ses efforts. Et ils ont imaginé cet argument facile autant que menteur de présenter le gouvernement comme poussant à la guerre pour se perpétuer au pouvoir; nous, qui regardons la guerre comme fatale aux peuples et à la liberté, pour laquelle nous avons toujours combattu!

Non, nous ne sommes pas insensibles aux malheurs de la patrie; autant que nos accusateurs, nous sentons ce qu'il y a d'effroyable à voir des générations destinées par la nature au travail et au progrès, vouées à la destruction et à la barbarie. Qui donc a plus que nous protesté contre la guerre et ses conséquences? Cette guerre que nous subissons, nous l'avons flétrie et stigmatisée comme une honte pour le pays et pour l'humanité. Nous avons fait vainement appel à cette assemblée qui voulait la paix et qui votait la guerre, et nous n'avons pu l'arrêter.

Cette guerre à jamais maudite qu'il nous faut subir jusqu'à la mort, elle nous est imposée, elle n'a pas été voulue par nous, et pourtant nous ne pouvons l'éviter. Nous faisons la guerre à ces barbares qui ont pénétré sur notre territoire, l'imposture à la bouche, ce qui ne peut nous étonner, puisque l'imposture tombait d'une bouche royale. Nous faisons la guerre à ceux qui nous ont dit qu'ils ne venaient pas combattre la France, mais l'empereur, et qui, la victoire, obtenue, ont continué de ravager notre territoire.

N'était-ce donc pas véritablement à la France, et non pas seulement à Bonaparte, qu'ils avaient déclaré la guerre? Et s'il pouvait y avoir un doute, ne se sont-ils pas démasqués, ces éternels ennemis de la liberté et du droit, lorsque cet homme, qui est l'honneur de la France et du parti républicain, quand Jules Favre est allé à Ferrières porter, avec l'affirmation de la république française, des paroles de conciliation et de paix? Qu'a-t-on répondu à cette démarche aussi noble que loyale? S'est-on rappelé les promesses faites, autrement que pour les

nier effrontément? Qu'a-t-on proposé à l'éminent patriote, sinon l'extermination de la patrie? Et pouvions-nous répondre, pour l'honneur de notre pays, autrement que par l'explosion d'une sainte colère, et en affirmant au nom de la France, que nous péri-rions plutôt que de nous démentir?

Et maintenant, dites-le, qui a donc voulu la guerre?

On nous a reproché et l'on nous reproche de solidariser la cause de la République avec celle de la patrie: mais n'est-ce pas la République que nous nous exposons à sacrifier afin de sauver la France? Pour le pays tout entier, de quoi s'agit-il? d'être ou de ne pas être. Voilà la raison de la guerre.

La paix, ne l'oubliez pas, c'est la cession et la mutilation de la patrie. Avons-nous le droit de sacrifier trois millions de Français à cette avide Allemagne? N'aurions-nous pas honte d'abandonner ces milliers d'Alsaciens s'échappant de leur patrie pour protester contre cet abominable attentat d'une annexion repoussée par le vœu national et venant se serrer autour de l'étendard de la nation française, au mépris des proscriptions et sans souci des persécutions et des fusillades du roi Guillaume?

Il n'appartient à personne, minorité, majorité, unanimité même, de céder la France; celui-là viole le droit de tous et de chacun qui croirait pouvoir céder une partie de notre pays, comme le maître cède une partie de son troupeau. La France est le bien commun de tous les Français, et chaque motte de terre que la France couvre de son drapeau m'appartient, comme elle vous appartient, comme elle appartient à tous.

Le sentiment de solidarité et de nationalité nous impose donc notre politique: c'est celle de la résistance à outrance!

Mais cette politique il faut la juger! Si elle était folle et téméraire, si tout était perdu, même l'espérance la plus lointaine, faudrait-il donc sacrifier l'humanité à un sentiment de fierté nationale nécessairement stérile?

Comment! pendant vingt ans, Bonaparte a préparé ses moyens d'agression, organisé ses armées, dépensé vingt milliards. La France a consenti à tout, elle a tout donné, hommes et argent; quinze jours ont suffi, et tout a disparu. Et nous qui n'avions rien trouvé, qui n'avons eu pour moyens que les ressources improvisées par l'initiative du pays, nous résistons depuis quatre mois devant un ennemi qui multiplie ses forces, mais qui sent bien que, si la résistance continue à embraser l'âme de la France, c'en est fait de l'invasion.

C'est qu'en effet les provinces allemandes sont vides; tout ce qui pense, agit, travaille, les hommes mariés, les adolescents même, tout se trouve sous les armes en Allemagne, le commerce est suspendu partout. En est-il de même en France, la vie sociale est-elle éteinte? Elle est entravée, mais non suspendue ni morte.

Soyez-en certains, si dans trois mois les Allemands sont encore sur le sol français, ils sont perdus. Il faut donc maintenir la résistance, car nous avons devant nous la certitude d'un avenir vengeur et réparateur de nos désastres. Malgré nos revers passagers, ce qui grandit, c'est le sentiment de la dignité française, c'est l'horreur de l'asservissement étranger. Si chacun avait, comme moi, cette conviction, cette passion profonde, ce n'est pas des semaines et des mois qu'

faudrait compter pour l'anéantissement des armées envahissantes, la ruine de la Prusse serait immédiate, car que pourraient 800,000 hommes, quelle que soit la puissance de leur organisation, contre 38 millions de Français résolus et ayant juré de vaincre ou de périr!

« Pas de faiblesse, ô mes chers concitoyens! Si nous ne désespérons pas, nous sauverons la France. Faisons-nous un cœur et un front d'airain, le pays sera sauvé par lui-même, et la République libératrice sera fondée.

« Quand cet heureux jour viendra, quand vos efforts unis aux nôtres auront affranchi la France entière, on verra si nous sommes des hommes de guerre, si nous sommes des destructeurs, si nous dilapidons les finances, si nous ne cherchons pas au contraire à favoriser les arts qui ennoblissent l'humanité, l'industrie et le commerce, qui assurent ses relations et enrichissent les peuples, si nous ne tendons pas de tous nos efforts vers les bienfaits d'une paix loyale et féconde.

« On verra alors si nous sommes des dictateurs, et si notre plus grande passion ne sera pas de rentrer dans la foule dont nous sommes sortis; de cette foule, réservoir inépuisable de toutes les grandes, de toutes les nobles pensées, où chacun de nous doit se retremper. On verra enfin que si je suis possédé de la passion démocratique, qui ne souffre pas l'invasion étrangère, je suis profondément animé de la foi républicaine, qui a horreur de la dictature. »

Chronique locale

MERCURIALES.

Moyennes du mois de Décembre.

Froment, l'hectolitre	22 15
Seigle, id.	16 50
Mais, id.	17 25
Orge, id.	15 50
Fèves, id.	18 »
Avoine, id.	13 50
Autres légumes secs, id.	18 »
Pommes de terre, id.	6 50
Châtaignes, id.	7 50
Vin, la pièce de 220 litres, sans bois	50 »
Poin naturel, 100 kil.	10 »
id. artificiel, id.	9 »
Volaille, le kilogramme	1 25
Viande de bœuf, les 100 kil.	75 »
Poids vif	75 »
Viande de veau, id.	75 »
id. de mouton, id.	70 »
id. de porc, id.	110 »
Bois, le stère	12 »
Charbon de bois, les 100 kilog.	11 »

Par décret de la délégation du gouvernement de la Défense nationale, M. l'abbé Chaulet d'Outremont (Albert-Hector), chanoine de l'église métropolitaine de Tours, est nommé évêque d'Agén.

Le nouvel évêque d'Agén est fils du général d'Outremont, qui a longtemps commandé la division militaire d'Indre-et-Loire.

M. d'Outremont, qui est jeune encore et d'une grande distinction intellectuelle, offre l'exemple de toutes les vertus sacerdotales.

On assure que cette heureuse nomination a été faite de concert avec la cour de Rome, et sous l'inspiration de Mgr. l'archevêque de Tours.

Les grades de capitaine, de lieutenant et sous-lieutenant dans les bataillons de la garde mobile à former avec les jeunes gens de la

classe de 1871, seront donnés au concours. Le lieu et l'époque de ces concours seront indiqués en temps opportun.

Les candidats devront connaître, l'école du soldat, du peloton posséder des connaissances, sur le service en campagne, principalement sur le service des grands-gardes reconnaissances convois, etc.

Ils devront écrire correctement, posséder des notions générales sur l'histoire de France et la géographie, et les éléments de l'arithmétique et de la géométrie.

Des bruits, qui intéressent malheureusement un grand nombre de familles du département, circulent depuis plusieurs jours et s'accréditent de plus en plus.

On dit qu'à la bataille du Mans, un des bataillons des mobiles du Lot aurait été presque tout entier fait prisonnier par l'ennemi.

Nous ignorons si l'administration s'est émue de cette douloureuse rumeur et a cherché à en vérifier la véracité.

En tout cas, il nous paraît urgent qu'une communication officielle vint faire la lumière et préciser dans quelle mesure il convient d'ajouter foi à des récits qui jettent de légitimes alarmes dans tant de foyers.

On croit devoir porter à la connaissance du public, les dispositions prises par plusieurs gouvernements étrangers pour assurer le paiement des coupons et intérêts de leurs fonds d'Etat, qui avait lieu d'ordinaire à Paris.

Les rentes d'Autriche seront payées à Vienne, au ministère des finances. Les coupons de rente italienne devront être envoyés à Londres, chez MM. de Rothschild, frères, après avoir, sur la présentation du titre, été timbrés sans frais, par les consuls d'Italie à Bordeaux, Lyon ou Marseille.

Les coupons d'intérêt des obligations ottomanes sont également payables à Londres, où ils seront présentés à l'Agence de la Banque ottomane. Le tirage des obligations des emprunts émis à Paris est ajourné jusqu'à nouvel ordre.

Les protestations contre la dissolution des conseils généraux se multiplient de façon qu'il devient impossible d'en reproduire le texte.

Elles portent les signatures de MM. Michel Chevalier, de Talhouet, d'Audigné, Angier, d'Aux, le prince de Beauveau, Chalot-Lasquer, Chardon, Cohin, Deschamps, le vicomte de Dreux-Brézé, Drouin, Duboys, d'Angers, Dutreil Bernard, Grollier, Haentjens, le marquis de Juigné, Leret d'Aubigny, de Longueval, du Quart, le vicomte de Montesquiou, Paillard-Luclère, Passe, le comte de la Rochefoucauld (duc de Bisaccia), La Saxe, Vétillard et Languet, un véritable républicain ce dernier.

Le gouvernement ne reconnaîtra-t-il pas enfin qu'il se trouve non en face d'un acte d'opposition, mais en face d'un mouvement d'opinion, et ne donnera-t-il pas suite à l'excellente idée qu'on lui attribuait ces jours derniers de faire droit à ces réclamations presque unanimes?

Gazette de Cambrai.

On lit dans la Correspondance Havas : « Contrairement à l'assertion de plusieurs journaux, il est complètement inexact que la Banque de France songe à faire une grande émission de billets. »

La France fait suivre ces nouvelles des réflexions suivantes :

« Ce démenti, dont nous sommes heureux de prendre acte, ne répond tout fois

qu'à une partie des rumeurs et des préoccupations répandues dans le public, sur les opérations financières auxquelles la Banque de France prêterait son concours.

« On parle notamment d'avances qu'elle se serait engagée à faire au Trésor, moyennant une garantie hypothécaire, et dont le total se déchièrerait par plusieurs centaines de millions.

« Vraie ou fausse, la nouvelle a pris assez de notoriété et de consistance pour ébranler l'opinion. On discute très-vivement et l'on apprécie de manières très-diverses la combinaison dont il s'agit. Par la raison même que les bases n'en sont qu'à demi connues, elles soulèvent des critiques et provoquent des appréhensions qui appellent de la part du gouvernement une franche publicité.

« En matière de finances plus qu'en aucune autre, le grand jour est de rigueur, surtout lorsqu'en même temps que la fortune nationale se trouve en jeu le crédit de l'institution sur laquelle roule en grande partie notre mouvement monétaire. »

DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉGRAPHES ET DES POSTES
AVIS AU PUBLIC

Le Directeur Général des Télégraphes et des postes appelle l'attention du public sur l'extrait ci-après d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, le 7 janvier courant contre, un habitant de cette ville qui, en vue de soustraire sa correspondance à la taxe postale, avait porté sur l'adresse d'une lettre destinée à un particulier non militaire, la mention : *Armée de la Loire*.

« Le Tribunal,

« Attendu que le 23 novembre 1870, C.... a mis à la poste à Saint-Etienne une lettre non revêtue d'un timbre-poste, mais portant la mention : *Armée de la Loire*, et adressée à M. F...., de Montbrison;

« Attendu que C...., en agissant ainsi, a cherché déloyalement à profiter de la disposition de la loi du 23 juillet 1870, qui dispense de tout droit de poste les lettres des militaires faisant partie des corps d'armée;

« Attendu, en effet, que C...., homme marié, âgé de 37 ans, et exerçant la profession de...., n'est point militaire et ne fait partie d'aucun corps d'armée;

« Attendu que la lettre de C.... pesait plus de 10 grammes; qu'elle n'était point dispensée de port, même dans le cas où elle aurait été expédiée par un militaire en activité;

« Attendu que C.... paraît n'avoir pas vérifié cette circonstance qui ne tenait qu'à une différence légère; que, du reste, il comptait que, dans un travail précipité elle ne serait point remarquée par les employés de la poste;

« Attendu que le fait d'avoir cherché à attribuer à sa correspondance le bénéfice de la dispense de port, constitue de la part de C.... une tentative d'escroquerie;

« Attendu, en effet, que l'on y trouve l'emploi d'une fausse qualité, le but d'obtenir une décharge, et, enfin, le préjudice causé à autrui, c'est-à-dire au Trésor public;

« Attendu que ce fait est prévu et puni par l'art. 405 du Code pénal,

« Déclare C.... coupable du délit ci-des-

sus spécifié, et le condamne à six jours d'emprisonnement et aux dépens »

Bordeaux, le 27 janvier 1871
Le Directeur général des Télégraphes et des Postes, STEENACKERS.

8^e Souscription pour les Ambulances du département du Lot et pour les prisonniers français.

Commune de Cassagnes..... 140 60
MM. Monseigneur Grimardias, 100 fr.; Verdier, vicaire général, 5 fr.; M^{me} de Gouttes, 5 fr.; Une anonyme, 10 fr.; M^{me} Ribière, 10 fr.; Gros, ingénieur des Ponts et chaussées, 120 fr.; Guiches, 5 fr.; M^{me} veuve Bercegol, 2 fr.; M^{me} Albouys, 5 fr.; M^{me} Ruelle, 2 fr.; Ayzac, 10 fr.; M^{me} Laur, 5 fr.; Le supérieur des Carmes, 20 fr.; M^{me} Hérédié, 0,50 c.; M^{me} Valet, 40 fr.; M^{me} Berbié, 4 fr.; M^{me} de Baudus, 2,50; M^{me} Favas, 5 fr.; M^{me} Carrié, 4 fr.; M^{me} Calendrié, 1 fr.; Un sergent, 1 fr.; Galant, chanoine, 5 fr.; Derrupé, grand vicaire 5 fr.; le docteur Clary, 10 fr.; Anonymes, 46 fr.; M^{me} Marqués, 50 fr.; Sabatié, 10 fr.; Guiraud, 5 fr.; Baptiste Régat, 0,50 c.; Coudero, 0,50 c.; Un soldat blessé, 0,20 c.; Bercegol, 0,50 c.; Anonyme, 5 fr.; Planacassagne, 1 fr.; M^{me} Soffi, 1 fr.; M^{me} Bénéch, 1 fr.; Anonyme, 0,50 c.; M^{me} veuve Girma, 1 fr.; M^{me} Vidal, 0,50 c.; Anonyme, 0,50 c.; Poujade, 10 fr.; Lugan, 2 fr.; M^{me} Fourgous, 10 fr.; Talou 10 fr.; M^{me} Fourniol, 2 fr.; M^{me} Delpy, 2 fr.; Anonyme, 4 fr.; M^{me} Pujol, 0,50 c.; M^{me} Capmas, 10 fr.; M^{me} Dupuy, 10 fr.; Anonyme, 2,30 c.; M^{me} de Roaldés, 5 fr.; M^{me} Valette, 20 fr.; Anonyme, 80 fr.; plusieurs Anonymes, 457 fr.; M^{me} Carayon 10 fr.; M^{me} Brie, 10 fr.; M^{me} Bonnysson, 40 fr.; Premier produit, de la quête faite dans les Eglises 3,000 fr.; commune de Toirac, 50 fr.

Total des listes précédentes..... 5,482 10
Total..... 9,173 40
Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

Suicide du général Bourbaki.

A la lecture de la dépêche qui nomme le général Clinchamp au commandement de l'armée de l'Est, tout le monde s'est demandé quel pouvait être « l'accident » qui privait tout à coup l'armée d'un de ses plus brillants généraux, et l'on n'a pas tardé à savoir que l'infortuné Bourbaki, dans un accès de désespoir, avait attenté à ses jours.

C'est la première fois qu'il exerçait un grand commandement en chef et dans des circonstances particulièrement graves. Il en portait la responsabilité avec inquiétude et son insuccès devant Belfort, la situation générale de ses troupes, peut-être l'appréhension d'accusations outrageantes pour son honneur, l'ont poussé à l'acte déplorable dont nous parlons.

Il s'est tiré un coup de pistolet, à la suite duquel on l'a cru mort pendant un certain temps. On a pu constater ensuite que la vie n'était pas éteinte, mais nous ne savons si le malheureux général pourra être sauvé. Il n'est âgé que de 54 ans.

Cette sinistre nouvelle a produit partout une émotion pénible.

M^{me} Bourbaki, femme du général, habite en ce moment Bordeaux.

Attentat contre Trochu.

Nous lisons dans le *Moniteur* :

« Un triste incident dont nous avons été témoin, et qui s'est produit lorsque le général Trochu essaya de ramener les bataillons qui pliaient, trouva un autre historien que

nous. Nous nous bornons à dire qu'il a coûté la vie au plus sympathique des officiers, le comte de Langle, officier d'ordonnance du gouverneur. »

Il n'y a absolument rien de vrai dans la nouvelle donnée par un télégramme de Londres que M. Thiers, lors de sa mission à Vienne et à St-Petersbourg, aurait parlé de l'opportunité d'offrir la couronne de France au roi des Belges.

L'illustre homme d'Etat n'a jamais dit ni pensé rien de semblable.

Le *Times* affirme que M. de Bismark, depuis hier, a reçu l'adhésion totale aux conditions de paix de l'impératrice Eugénie avec l'assentiment de l'empereur Napoléon.

On pense que le membre du Gouvernement de la Défense nationale, attendu à Bordeaux, sera M. Jules Simon ou M. Ernest Picard.

Bordeaux, 30 Janvier.

A l'issue de la réunion du Grand-Théâtre, une foule nombreuse s'est portée sous les fenêtres de l'Hôtel de la Préfecture, appelant et attendant Gambetta.

Au bout de quelques instants, un citoyen dont nous regrettons d'ignorer le nom, mais qu'on nous a dit être un délégué de la réunion, a paru au balcon et s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Citoyens,
« Gambetta est ému de l'attachement que vous lui témoignez et de votre dévouement à la République.
« Légèrement indisposé physiquement, et beaucoup moralement, il attend d'avoir pris une décision pour parler en public.
« En attendant, il a besoin de recueillir ses forces pour pouvoir ensuite se dévouer tout entier au salut de la République. »
La foule a répondu par les cris de : *Vive Gambetta ! Vive la République.*

L'armée de l'Est est dans des conditions absolument rassurantes sous le nouveau vaillant général Clinchant.

Bourbaki est très-malade par suite d'une grave blessure qu'il s'est faite.

Jours de foire de Cahors. - Train facultatif.

	matin
MONSEMPRON-LIBOS. Dép.	7 h 5
Fumel.....	7 12
Duravel.....	7 34
Puy-l'Evêque.....	7 43
Castellane.....	8 2
Luzech.....	8 16
Parnac.....	8 27
Mercuès.....	8 39
	matin
CAHORS..... Arrivée.	8 57

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

AVIS.
La direction de la "LIEBIG'S EXTRACT OF MEAT COMPANY LIMITED de LONDRES" a l'honneur de porter à la connaissance des Clients du Dépôt central de ladite Compagnie à Paris, sous la direction de M. Alexis Joffroy, qu'aussi longtemps que durera l'interruption des communications de Paris avec la province, tous les ordres venant du sud-ouest de la France seront exécutés par :

Monsieur Charles KÄHLER, 33, rue Notre-Dame, à Bordeaux.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

JOLIE PHOTOGRAPHIE DE

L. GAMBETTA

ET DE TOUS LES MEMBRES DE LA DÉFENSE NATIONALE

A quinze centimes.

1 fr. 50 centimes par douzaine. — (Franco par la poste).

La Guerre, tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, par L. Besançon, officier supérieur en retraite, 1 volume orné de 18 planches, 1 franc. — (Franco par la poste).

Théories. — Atlas de la Défense nationale. — Brochures politiques.

RIVIÈRE

TAPISSIER

Galerie Fontenille.

M. RIVIÈRE prévient ses nombreux clients, qu'en l'absence de ses deux fils partis pour le camp de Bordeaux, M. Adrien Remy tapissier, son filleul, s'est mis à sa disposition pour satisfaire à toutes les commandes.

M. RIVIÈRE a toujours le dépôt de l'extrait de Viande Liebig.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES pour 4^e COMMUNION BOUGIES pour LES ÉGLISES

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. -- FABRICATION SUPERIEURE

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHELIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, grappes, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente.

Paris, CANDES et C^e, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON,